



AVENANT N°4 AU REGLEMENT DU PLAN D'EPARGNE GROUPE ORANO

Entre les soussignées :

Le **Groupe Orano**, constitué de la société Orano SA et de ses filiales, visées à l'annexe ci-jointe, représenté par Vincent FRUGIER, en sa qualité de Directeur des Relations Sociales du Groupe Orano

D'une part,

Et les **Organisations syndicales représentatives au niveau du Groupe Orano**, représentées par les Coordinateurs Syndicaux de Groupe dûment habilités, à savoir :

- | | | |
|-----------|-----------------|------------------|
| - CFDT | représentée par | Jean Pierre BARA |
| - CFE-CGC | représentée par | Olivier BIZEAU |
| - CGT | représentée par | Eric LEMETAIS |
| - CGT-FO | représentée par | Cédric NOYER |

D'autre part,

Ensemble dénommées « les parties »

PREAMBULE

Le groupe Orano a développé une activité nouvelle de recyclage, de fabrication et de vente de matériaux actifs destinés principalement aux batteries électriques automobiles. La société de tête de cette activité est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous la dénomination Orano Batteries depuis le 28 septembre 2023.

Au-delà des accords groupe qui s'appliquent directement à toute société détenue à au moins 50% directement ou indirectement par Orano SA, les parties ont souhaité affilier également la société Orano Batteries aux accords groupe qui nécessitent la conclusion d'un avenant.



Au cas particulier, le 1^{er} octobre 2018, les parties ont conclu un accord instituant un Règlement du Plan d'Epargne Groupe (PEG) au bénéfice des salariés du Groupe Orano en France (ci-après « l'Accord PEG » ou « l'Accord »). Celui-ci a fait l'objet de différents avenants paramétriques qui ont permis la mise à jour des sociétés entrant dans son périmètre d'application.

Ici, les parties ont souhaité mettre à jour, pour 2024, ce périmètre du groupe Orano.

Il est ainsi convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : Affiliation de la société Orano Batteries

A compter du 1^{er} avril 2024, par le présent avenant, et conformément à l'article 2 de l'Accord PEG, les parties conviennent de mettre à jour la liste des sociétés entrant dans son champ d'application et de ses avenants des 20 novembre 2020, 22 avril 2021 et du 30 juin 2022.

Les parties ont souhaité y intégrer la Société Orano Batteries.

La liste exhaustive et en vigueur des sociétés couvertes à la date de conclusion du présent avenant figure en annexe 1 (« annexe 1 modifiée »).

ARTICLE 2 : Dispositions finales

2.1 Portée de l'avenant

La signature du présent avenant par les parties ne vaut pas nécessairement adhésion au contenu de l'Accord d'origine.

2.2 Dispositions de l'Accord non modifiées par le présent avenant

Les dispositions de l'Accord qui ne sont pas modifiées par le présent avenant restent en vigueur et applicables.

2.3 Durée de l'avenant – révision et dénonciation

Le présent avenant est conclu pour une durée indéterminée et prendra effet à compter du 1^{er} avril 2024. Il pourra être révisé et dénoncé dans les mêmes conditions que l'Accord auquel il se rapporte et dont il fait partie intégrante.

2.4 Dépôt – Publicité

Le présent avenant sera notifié, contre récépissé, par courrier électronique à l'ensemble des organisations syndicales représentatives au niveau du Groupe préalablement au dépôt.

Il sera déposé, à la diligence de la Direction, auprès de la DRIEETS dont relève le siège social de la société Orano directement en ligne sur la plateforme de télé-procédure: www.teleaccords.travail-emploi.gouv.fr, et sera accompagnée de l'ensemble des pièces nécessaires à la validité dudit dépôt sous format PDF.



Un exemplaire sera également remis au secrétariat-greffe du Conseil de Prud'hommes compétent.

Le présent avenant sera déposé, comme l'avait été l'Accord lors de sa conclusion, à la diligence des Directions des sociétés entrant dans son champ d'application, auprès des autorités compétentes dont elles relèvent.

Fait à Chatillon le 8 avril 2024,

Pour le Groupe Orano :

Vincent FRUGIER, en sa qualité de Directeur des Relations Sociales du Groupe Orano

DocuSigned by:
Vincent Frugier
A307192ED541494...

Pour les Organisations Syndicales :

- CFDT représentée par Jean-Pierre BARA

DocuSigned by:
J.P. Bara
578B30ECF48646D...

- CFE-CGC représentée par Olivier BIZEAU

DocuSigned by:
Olivier Bizeau
91C15735CEE74E6...

- CGT représentée par Eric LEMETAIS

DocuSigned by:
Eric Lemetais
40D4F5855CDF47D...

- CGT-FO représentée par Cédric NOYER

DocuSigned by:
Cedric Noyer
4DC1ED78CEBD4B6...

Les parties conviennent de recourir à la signature électronique du présent accord via la plateforme DocuSign. Elle rend inutile le paraphe de chaque feuille. La date de signature du document figure sur la signature numérique. Pour être valable, un document doit être signé numériquement par tous les signataires. Si ce document venait à être signé de façon manuscrite, la version numérique serait caduque et non opposable. Le document papier devra alors être paraphé, daté et signé, et préciser le nombre d'exemplaires originaux.

Annexe 1 modifiée : Liste des sociétés du Groupe Orano entrant dans le champ d'application de l'Accord au 1^{er} avril 2024

Orano SA	125 Avenue de Paris, 92320 Châtillon
Orano Support	125 Avenue de Paris, 92320 Châtillon
Orano Mining	125 Avenue de Paris, 92320 Châtillon
Orano Med	125 Avenue de Paris, 92320 Châtillon
Orano Chimie-Enrichissement	125 Avenue de Paris, 92320 Châtillon
Laboratoire d'Etalons d'Activité (LEA)	125 Avenue de Paris, 92320 Châtillon
Orano Recyclage	125 Avenue de Paris, 92320 Châtillon
Orano Temis	ZA Armanville 8 route de la Bergerie, 50700 Valognes
Lemaréchal Célestin	ZA d'Armanville 3 rue des Entrepreneurs, 50700 Valognes
SOVAGIC	Zone Industrielle, 50440 La Hague
Orano Démantèlement	125 Avenue de Paris, 92320 Châtillon
Orano DS - Démantèlement et Services	25 rue Alexandra David-Neel, 91300 Massy
Orano Diagnostic Amiante	25 rue Alexandra David-Neel, 91300 Massy
Trihom	Zac des Grands Clos, 37420 Avoine
Orano Projets	125 Avenue de Paris, 92320 Châtillon
Ceris Group	2 rue Alain Bombard, 44800 Saint-Herblain
Ceris Ingénierie	2 rue Alain Bombard, 44800 Saint-Herblain
Elix	2 rue Alain Bombard, 44800 Saint-Herblain



Inevo Group	8 Impasse aux Prèles, 69270 Saint-Romain-au-Mont-d'Or
Inevo Technologies	Rond-point de l'Echangeur BP 3, 69360 Solaize
Inevo Process Support	Rond-point de l'Echangeur BP 3, 69360 Solaize
Orano Batteries	125 Avenue de Paris, 92320 Châtillon
Orano Nuclear Packages & Services	23 Place Wiclow, 78180 Montigny-Le-Bretonneux